



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 26.06.2026

Demande d'autorisation de construire - Transformations, rénovations intérieures et extérieures de deux dépendances hôtelières existantes, isolation des toitures avec surélévation de 21cm, ajout d'isolation périphérique avec revêtement en bois, modification d'ouverture en façade, suppression d'une cheminée en toiture et modification du système de chauffage, Nendaz

Titre du projet de construction

Transformations, rénovations intérieures et extérieures de deux dépendances hôtelières existantes, isolation des toitures avec surélévation de 21cm, ajout d'isolation périphérique avec revêtement en bois, modification d'ouverture en façade, suppression d'une cheminée en toiture et modification du système de chauffage

Numéro pour consultation eConstruction

a61cb1ba

Requérant et propriétaire

Bauval Immo SA

Auteur des plans

MJD Architectes SA

Parcelle

8661 du plan 89 MC au lieu-dit Les Clèves/Haute-Nendaz

Coordonnées

2'588'272 1'113'819

Affectation de la zone

H10 implantation dirigée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 27.07.2026



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 26.06.2026

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une PAC extérieure en remplacement du chauffage à mazout existant, Nendaz

Titre du projet de construction

Installation d'une PAC extérieure en remplacement du chauffage à mazout existant

Numéro pour consultation eConstruction

3f0b9083

Requérante

Rachel Bonvin

Auteur des plans

Genoud Frères Sàrl

Parcelle

4995 du plan 47 MC au lieu-dit Le Tsabou/Beuson

Coordonnées

2'591'152 1'114'597

Propriétaires

Rachel et Steve Bonvin

Affectation de la zone

H80 centre villageois

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 27.07.2026

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
www.nendaz.org



Nendaz
axé sur l'énergie renouvelable





Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 26.06.2026

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une habitation en résidence principale et aménagement de deux places de parc, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une habitation en résidence principale et aménagement de deux places de parc

Numéro pour consultation eConstruction

13f2664e

Requérante

Olivier Chaignat

Auteur des plans

Fumeaux Architecture Sàrl

Parcelle

5330 du plan 51 MC au lieu-dit Le Terry/Beuson

Coordonnées

2'591'187 1'114'960

Propriétaire

Hoirie Marius Charbonnet par Myrella Charbonnet

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 27.07.2026

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
www.nendaz.org





Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une habitation en résidence principale, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une habitation en résidence principale

Numéro pour consultation eConstruction

c5a53334

Requérants

Céline Bagnoud et Lucien Théoduloz

Auteur des plans

Lionel Ballmer architectes Sàrl

Parcelle

4338 du plan 34 MC au lieu-dit La Poya/Basse-Nendaz

Coordonnées

2'590'167 1'115'236

Propriétaires

Marguerite et Martial Fournier

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 27.07.2026

Basse-Nendaz, le 26 juin 2026

L'Administration communale

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
www.nendaz.org



Nendaz
axé sur l'énergie renouvelable

